


<p>Mairie d'Aureville</p> <p>4, place du Village</p> <p>31 320 AUREVILLE</p>	<p>Téléphone : 05 61 76 30 29</p> <p>Fax : 05 61 76 41 36</p> <p>Email : <a href="mailto:mairie.aureville@wanadoo.fr">mairie.aureville@wanadoo.fr</a></p>
--	---

# Compte Rendu de la réunion Du conseil municipal d'AUREVILLE



*Aureville*



Mairie



**Mardi 27 août 2019**

## SOMMAIRE

Sommaire .....	2
Sujets avec débat.....	4
<b>CHARTRE DE L'ARBRE.....</b>	<b>4</b>
<b>CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT à temps non complet .....</b>	<b>4</b>
<b>MARCHE RELATIF AU TRAVAUX DE RENOVATION DE LA TOITURE DU CHATEAU.....</b>	<b>5</b>
SUJETS SANS DEBAT .....	5
Vie Communale .....	5
Commission URBANISATION/VOIRIE/TRAVAUX.....	5
Commission ECOLE/SPORT/ASSOCIATIONS .....	6
CCAS .....	7
COMMUNICATION.....	7
Vie INTERCommunale.....	8
SICOVAL .....	8
SSTOM .....	8
QUESTIONS DIVERSES.....	8

## Réunion du Conseil Municipal du 27 août 2019

### CM 2019-07

**Ouverture de séance** : 20 heures 30.

#### **Présents :**

BUFF Florence  
SALEIL Georges  
TARROUX Francis  
ESPIC Xavier  
SOLEIL Philippe  
GILLES André  
BACCHIN Patrice  
PAGANI-CABANNE Florence  
LANDREA Benoît  
CAMUS Gabriel

#### **Absents excusés**

PIQUET Marcelle  
MOUMIN Jean-Marc  
MANENT Corinne  
CASSAN Christine  
RIOCROS Jean-Pierre

#### **Ordre du jour : Réunion ordinaire**

- **Approbation du compte rendu du 9 juillet 2019.**
  - **Sujet avec débats**
    1. Charte de l'arbre
    2. Création d'un CDD
    3. Choix entreprise réfection de la toiture du château
- **Vie Communale**
  - **Compte rendu des activités communales**
- **Vie Intercommunale.**
  - **Compte rendu des activités intercommunales**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance extraordinaire du Conseil Municipal du 27 août 2019 à 20h30.

Membres en exercice : 15 / Présents : 10 / Pouvoir : 0 / Votants : 10

Le compte rendu de la réunion du 25 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur GILLES André a été désigné secrétaire de séance.

## SUJETS AVEC DÉBAT

### CHARTRE DE L'ARBRE

**CM-07-2019 – 14/01**

<b>Nombre de suffrages exprimés : 10</b> <b>Pour : 10</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>
--

Monsieur le Maire, présente aux membres du Conseil Municipal le projet intercommunal lancé par le Sicoval sur l'élaboration d'une Charte de l'Arbre.

L'objectif est l'élaboration d'un document « cadre » en rassemblant le Sicoval et les 36 communes autour d'un engagement symbolique commun. En phase avec les volontés politiques locales, cette charte permettra de renforcer la cohésion territoriale sur la thématique paysagère et environnementale.

Ce document ne représentera aucune contrainte particulière pour la commune et pourra évoluer au fil des années à venir.

Cette charte concernera l'inventaire, la protection, le développement, la pérennisation du territoire arboré public.

Le Sicoval s'engage à fédérer les 36 communes et coordonner le projet de charte de l'Arbre et à poursuivre la mutualisation des services spécialisés dans le domaine (élagage, inventaire patrimoine arboré, plan de gestion des arbres, accompagnement urbanisme...).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent :

- De participer à ce projet commun et à signer la charte de l'Arbre
- D'être attentifs sur le territoire de la commune à la thématique de l'Arbre en réalisant certaines actions incluses dans la charte

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

### CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS NON COMPLET

**CM-07-2019 – 15/02**

<b>Nombre de suffrages exprimés : 10</b> <b>Pour : 10</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>
--

Le Conseil Municipal ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3-3-5° ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

La création à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 d'un emploi permanent, d'Agent des services techniques à l'école dans le grade de d'Adjoint Technique de 2eme classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour 16h30 hebdomadaires.

Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 1 an compte tenu de l'ouverture d'une nouvelle classe relevant d'une décision de l'inspection académique.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

La rémunération de l'Agent sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.  
Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

## MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE RENOVATION DE LA TOITURE DU CHATEAU.

CM-07-2019 – 16/03

<p>Nombre de suffrages exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal que par délibération en date du 30 mai 2017, il a été décidé d'acheter le château du village et d'entreprendre des travaux de rénovation de la toiture

Il rappelle également que l'architecte, Monsieur TOULEMONDE Éric, maître d'œuvre de ce projet, a estimé le montant du marché pour ce projet à la somme de 136 000 € HT.

Suite à l'examen et à l'analyse des offres, réalisés en mairie le 19 août 2019, la commission d'ouverture des plis a procédé à la désignation de l'entreprises suivante :

Entreprise GALLAY	.....	114 887.00 € HT
	TVA 20 %	22 977.40 €
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>137 864.40 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal d'Aureville approuve ce choix et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au marché.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Les cheminées qui ne servent pas seront éliminées et celles qui seront conservées seront réhabilités et traitées.

Il est également prévu 2 accès en toiture laquelle sera équipée de crochets de sécurité.

## SUJETS SANS DEBAT

## VIE COMMUNALE

### COMMISSION URBANISATION/VOIRIE/TRAVAUX

#### Réhabilitation du hangar Lauragais

Monsieur le maire rappelle que les architectes doivent déposer leurs offres pour la rénovation du hangar au plus tard le 14 septembre 2019 et que les entretiens se dérouleront le 7 octobre 2019.

Déroulé des opérations

- Lundi 23 septembre 2019 20h30 : réunion de travail pour examiner les 3 projets.
- Lundi 30 septembre 2019 20h30 : réunion avec les membres de la commission Urbanisme et les responsables des associations communales.
- Mercredi 2 octobre 2019 20h30 : réunion de travail pour préparer les entretiens.
- Lundi 7 octobre 2019 : entretiens
  - 9h00 : OECO
  - 11h : GUILBERT
  - 14h : BAYLE

#### Grosses réparation du terrain de jeu communal

CM-07-2019 – 17/04

<p>Nombre de suffrages exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que le terrain de jeu présente d'importantes fissures qu'il convient de réparer.

Un devis a été établi par l'entreprise LHERM TP – Midi Pyrénées pour un montant de travaux qui s'élève à **6 160 € HT**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal d'Aureville approuve ces travaux et ce devis et propose d'inscrire ces travaux au programme du Contrats de territoire 2020 du Conseil Départemental.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

### *Clos du Cossignol*

Monsieur le Maire rappelle que tous les lots communaux ont été attribués, les promesses de ventes sont en cours de signatures

Concernant l'aménagement de la sortie du lotissement et la traversée du CD 24 au droit du rond point, la DDT est en contact avec Monsieur André GILLES qui est charge du dossier.

### **Travaux**

L'installation de la pompe à chaleur a été réalisée à l'école.

### COMMISSION ECOLE/SPORT/ASSOCIATIONS

### *École*

La préparation de la rentrée est en cours, petits travaux, achats, aménagements...

Prévisionnel RPI à la rentrée : 108 élèves, dont

- 76 Aureillois
- 28 Clermontois
- 4 Autres

### *Sport - BASC*

Le BASC aura un stagiaire du CREPS toute l'année scolaire, il participera aux activités du samedi matin.

Le BASC participera au forum des associations le 7 septembre 2019 de 10h à 12h.

La rando annuelle se déroulera le 21 septembre 2019, à ce jour 56 participants déjà inscrits.

### *Associations*

### **Bon anniversaire !**

Le Foyer Rural d'Aureville fête son soixantième anniversaire le 14 septembre 2019. Au programme diverses animations en lien avec les activités du Foyer (scrap, zumba, théâtre, expo ...), un repas et une soirée dansante. N'oubliez pas de vous inscrire.

### **ALT, le retour !**

L'association de skateurs sera de retour sur notre commune les 21 et 22 septembre 2019 pour leurs traditionnelles descentes (RD 35, entre Rebigue et le rond point et route de Goyrans)

### **Associations des boulistes d'Aureville**

Grand concours de pétanque le 7 septembre 2019 ...partout dans le village !

### **Comité des Fêtes**

La soirée guinguette du Comité des Fêtes a réuni encore une fois beaucoup de monde. Très belle soirée.

### **31 notes d'été**

Le film qui a été diffusé à l'occasion de cette manifestation est loin d'avoir fait l'unanimité... mais la conférence qui l'a précédé était très intéressante.

CCAS

*Aide*

Un administré d'Aureville qui se retrouve en difficulté au mois d'août va faire l'objet de visites de la part des membres du CCAS. Un planning est en cours d'élaboration.

*Travaux presbytère*

Le devis de changement des fenêtres du presbytère (deuxième tranche) a été accepté. Les travaux seront réalisés à la rentrée.

*Repas des aînés*

Il se déroulera le 12 octobre 2019

COMMUNICATION

Une Brèves sera à distribuer.

## VIE INTERCOMMUNALE

### SICOVAL

#### **Déménagement du siège du Sicoval**

L'arrivée du métro et la création de la gare multimodale sur le site du siège actuel du Sicoval ont amené les élus de l'intercommunalité à rechercher un nouveau lieu en tenant compte de divers critères. Les bâtiments de Diagonal à Labège, ont reçu l'aval des élus au terme d'un large débat.

#### **Prise de participation dans la société coopérative d'intérêt collectif ICEA (Initiative Citoyenne pour une Énergie Alternative)**

Le Sicoval entre au capital de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif ICEA à hauteur de 10 000 € de façon minoritaire, afin d'être présent au sein des instances et d'afficher un soutien qui va au-delà du seul principe. A noter qu'ICEA a installé des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments du Sicoval (notamment à Aureville) et que par conséquent cette situation amène un intérêt supplémentaire à être présent lors des discussions sur ces installations.

#### **Participation du Sicoval à la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne Ariège**

Depuis quatre ans, l'association ConfluenceS qui avait pour vocation la préfiguration de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) a été mise en retrait et les actions prévues ont été portées directement par l'association Nature Midi Pyrénées (NMP), devenue dernièrement Nature en Occitanie (NeO), membre de ConfluenceS et gestionnaire de la RNR. Le 4 juin 2015 la Région a classé en Réserve Naturelle Régionale le territoire de la Confluence Garonne-Ariège..

Le conseil de communauté a décidé d'octroyer une subvention de 14 000 € à Nature en Occitanie en tant que gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale,

### SSTOM

- Approbation du rapport annuel 2018
- Débat sur l'autorisation d'urbanisme pour le projet d'installation de l'unité du traitement des lixiviats.

### QUESTIONS DIVERSES

- L'épaveuse du Sicoval interviendra sur notre commune semaine 35.
- Notre assureur GROUPAMA a été saisi d'un incident survenu sur la borne à incendie située sur le chemin de Vilate. Un constat a été établi avec l'entreprise PAILLE qui a endommagé la borne lors du passage de l'épaveuse.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire, lève la séance à 23h.

Bon anniversaire aux 2 Florence qui sont nées au mois de juillet et à André qui a vu le jour au mois d'août

Prochaine réunion du Conseil Municipal **le mardi 15 octobre 2019** à 20h30.

Réunion de travail les 23 septembre et 2 octobre 2019



**CM-07-2019 – 14/01** : Charte de l'arbre

**CM-07-2019 – 15/02** : Création d'un emploi permanent à temps non complet

**CM-07-2019 – 16/03** : Marché relatif aux travaux de rénovation de la toiture du château.

**CM-07-2019 – 17/03** : Grosses réparations du terrain de jeu communal

1. BACCHIN Patrice	
2. BUFF Florence	
3. CAMUS Gabriel	
4. CASSAN Christine	Absente
5. ESPIC Xavier	
6. GILLES André	
7. LANDREA Benoît	
8. MANENT Corinne	Absente
9. MOUMIN Jean-Marc	Absent
10. PAGANI-CABANNE Florence	
11. PIQUET Marcelle	Absente
12. RIOCROS Jean-Pierre	Absent
13. SALEIL Georges	
14. SOLEIL Philippe	
15. TARROUX Francis	